

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE LA MANIFESTATION

LA SURPRISE PARTY

Date de la manifestation	N° de voile du certificat HN	N° SUR la voile
19 et 20 JUIN 2021		

NOM DU BATEAU	TYPE (série) DU BATEAU
	SURPRISE Q

SKIPPER (nom et prénom)	N° de licence du SKIPPER

Validité du Certificat HN	BRUT	BONIF	PENAL	NET	COEFF	C V L	Classe

Nom du CLUB	N° du CLUB	N° de LIGUE
CERCLE NAUTIQUE DE PALAVAS LES FLOTS	34024	124

Adresse

CP

Ville



Email :

EQUIPIERS	IMPORTANT pour les licences jour, inscrire OBLIGATOIREMENT la date de naissance		
	NOM	PRENOM	N° de LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

DROITS D'INSCRIPTION : 50 € par bateau le jour de la régata

45 € si envoyée par mail : (cn.palavas@wanadoo.fr) **avant le Vendredi 16 h**

plus € **pour** **Licence jour (20€)** €

CB chèque Espèces (dont 5 Euros frais administratif)

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 3 mai 1995, relatif aux manifestations nautiques en mer, le soussigné déclare être le chef de bord et à ce titre capitaine du navire au titre du droit maritime. Il a l'entière responsabilité de son navire et de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaire pour assumer la manoeuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri ou les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage. Par cette déclaration; il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques ou morales qui participent à l'organisation, à quelque titre que ce soit, tant en ce qui le concerne, qu'en ce qui concerne son équipage et son navire. Par ailleurs, il accepte de se soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation. Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions ci dessus.

à Palavas les Flots

**TOUTE FICHE D'INSCRIPTION INCOMPLETE
NOTAMMENT AU NIVEAU DES EQUIPIERS
NE POURRA DONNER LIEU A INSCRIPTION**

Signature du Skipper

le 01-juin-21